



L'an deux mille vingt-trois le 23 du mois de novembre s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Nomeny, après convocation légale du 16 novembre, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

**Présents** : M. RENKES David – M. LAPOINTE Denis – Mme HAUSSER Sandra – M. BECCHETTI Daniel  
M. BARTHELEMY Philippe – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. GRANDADAM Daniel – M. VOINSON Philippe  
Mme FRANCOIS Valérie – Mme MARANDE Carole – M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – Mme SCHEFFLER  
Véronique – M. FEGER Serge – M. GUEZET Philippe – Mme MARCHAL Astrid – M. CHERY Chantal – M. DELATTE  
Hubert

M. MATHEY Dominique – M. GAY Gérard – M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCMITT Agnès – M. FAGOT  
REVURAT Yannick – Mme LORETTE Delphine – M. L'HUILLIER Nicolas – M. REGNIERE Patrice – M. FRANCOIS Vincent  
M. IEMETTI Jean Marc – M. BRIDARD Franck – M. BERNARD Philippe – M. DIEDLER Franck – M. GUILLAUME Geoffrey  
M. CHANE Alain – M. CAPS Antony – M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. MICHEL Olivier – M. BASTIEN Claude

M. MOUGINET Dominique – Mme ROJAS Magali – M. MATHIEU Denis – M. CERUTTI Alain -

**Procurations** : M. FAUCHEUR Dominique à Mme FRANCOIS Valérie – M. MARTIN Christophe à M. VOINSON Philippe  
M. HENQUEL Patrick à M. MOUGINET Dominique – Mme JELEN Nelly à M. CAPS Antony – M. VINCENT Yvon à  
M. FEGER Serge -

**Excusé(s)** : M. JOLY Philippe – M. THIRY Philippe -

**Secrétaire de séance** : Mme FRANCOIS Valérie

L'assemblée dénombreait : 46 **votants**

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 55

Présents : 41

Pouvoirs : 5

Excusés : 2

**Votants : 46**

Date d'affichage : 28 novembre 2023

**SUFFRAGE EXPRIME :**

Pour : 45

Contre : 1

Absentions :

**ASSAINISSEMENT**

03/11/2023

**Lancement d'un marché à procédure adaptée pour le broyage, criblage des déchets verts et mélange des boues sur les plateformes des stations d'épuration de Laitre sous Amance, Buissoncourt et Moncel sur Seille**

Philippe VOINSON, vice-président en charge de l'assainissement rappelle que des plateformes de déchets verts sont accessibles aux particuliers à Laitre sous Amance, Buissoncourt et Moncel.

Les marchés actuels arrivant à leurs termes, il est proposé de les regrouper en un seul et unique marché de deux lots. Le broyage-criblage et mélange des boues, permettent aux usagers de déposer leurs déchets sur les stations d'épuration de Moncel sur Seille, Laitre sous Amance et Buissoncourt, afin qu'ils soient broyés et mélangés aux boues de sortie de stations et transformés en compost puis mis à disposition des usagers gratuitement.

Compte tenu de la nature du marché, il est proposé de lancer une consultation scindée en deux lots :

Lot 1 : Broyage, criblage des déchets verts

Lot 2 : mélange des boues et déchets verts

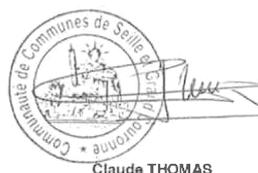
Le montant estimatif du marché pour une durée de 2 ans à compter du 01 février 2024 s'élève à 160 000 € HT pour les deux lots.

Philippe VOINSON propose donc de lancer un marché en procédure adaptée et demande à l'assemblée du conseil communautaire :

- d'approuver l'ensemble de ces dispositions,
- d'autoriser le Président à organiser et à lancer le marché à procédure adaptée pour les prestations de broyage, criblage des déchets verts et mélange des boues sur les plateformes des stations d'épuration de Laitre sous Amance, Buissoncourt et Moncel sur Seille
- d'autoriser le Président à signer tous documents afférant à l'organisation de ce marché, à la passation, à l'attribution et à la notification sur avis de la commission consultative.

**Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, 45 pour – 1 contre**

- **Approuve** l'ensemble de ces dispositions
- **Autorise** le Président à organiser et à lancer le marché à procédure adaptée pour les prestations de broyage, criblage des déchets verts et mélange des boues sur les plateformes des stations d'épuration de Laître sous Amance, Buissoncourt et Moncel sur Seille
- **Autorise** le Président à signer tous documents afférant à l'organisation de ce marché, à la passation, à l'attribution et à la notification sur avis de la commission consultative



CLAUDE THOMAS  
2023.11.27 16:17:15 +0100  
Ref:20231127\_160003\_1-1-O  
Signature numérique  
le Président